

OBJET :
AIDE A
L'IMPLANTATION
COMMERCIALE
EN CŒUR DE
VILLE –
DESIGNATION
DES
REPRESENTANTS
DE LA COMMUNE
AU COMITE DE
SELECTION

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION CONSEIL
EN DATE DU : 22.09.2020

AFFICHAGE EN DATE
DU : 22.09.2020

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **06 OCT. 2020**

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 28 septembre 2020,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, GRIMAUD Bernard, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, GUIRAUD Philippe, RATABOUIL Jacqueline, VERONIN-MASSET Jean-François, BATIGNE Brigitte, ZAMAÏ Giovanni, BARBAUD Pierre, BOURREL Marie-Claude, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, SURRE Régine, SIBRA Daniel, CHABERT Sabine, RATABOUIL Michel, BARTHES Chantal, DE LA CASA Javier, ASENSIO-VERGNES Nicolas, PERLES Bruno, SANTINI Delphine, GRANIER Prèscillia, GAIANI Audrey, PINEL Jean-Louis, THOMAS Guy, CAFFIER Karole, ROSSICH Thierry, CABANIE Didier,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme SOULIER Agnès donne procuration à Mme GIRAL Hélène,

Absents : Néant

Secrétaire : Mme GAIANI Audrey

M. le Maire rappelle à l'assemblée que, dans le cadre de la politique Bourg-Centre initiée par la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, la Ville de Castelnaudary a co-signé en juin 2019 le premier contrat Bourg Centre avec la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, le PETR Pays Lauragais, l'Etablissement Public Foncier Occitanie, la Caisse des Dépôts et Consignations Occitanie et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Aude.

L'objectif de ce contrat est de favoriser la mise en œuvre du partenariat entre ces organismes en y associant le département de l'Aude et les services de l'Etat pour agir notamment en faveur de l'économie en structurant des offres de services diversifiées et de qualité sur la commune et son bassin de vie.

Le commerce en centre-ville représente un enjeu important dans la redynamisation de l'activité économique du cœur de ville. A cet effet, des travaux d'aménagement ont été réalisés afin d'améliorer le cadre de vie et favoriser le retour de commerces de proximité.

Afin d'encourager l'implantation de commerces en centre-ville, Monsieur le Maire rappelle que par délibération 2019-207 du Conseil Municipal du 25 septembre 2019, il a été mis en place un système d'incitation à la reprise ou à l'installation de nouveaux commerces.

Un Comité de sélection constitué de 5 représentants désignés pour la Ville de Castelnaudary et 2 représentants de l'Office de Commerce Chaurien a été mis en place et nécessite aujourd'hui d'être recomposé suite aux renouvellements des conseils municipaux.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de désigner :

- Philippe GREFFIER
- Philippe GUIRAUD
- Agnès SOULIER
- Daniel SIBRA
- Karole CAFFIER

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

DESIGNE

- Philippe GREFFIER
- Philippe GUIRAUD
- Agnès SOULIER
- Daniel SIBRA
- Karole CAFFIER

Comme représentants de la commune de Castelnaudary au sein du Comité de sélection.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 28 septembre 2020.



Le Maire,

Patrick MAUGARD

